

14ème législature

Question N° : 22471	De Mme Frédérique Massat (Socialiste, républicain et citoyen - Ariège)	Question écrite
Ministère interrogé > Artisanat, commerce et tourisme		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >tourisme et loisirs	Tête d'analyse >stations de montagne	Analyse > hébergement.
Question publiée au JO le : 26/03/2013 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 31/12/2013 Date de renouvellement : 06/05/2014 Date de renouvellement : 02/12/2014 Date de renouvellement : 19/05/2015 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Frédérique Massat attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la problématique des « lits froids » dans les stations de montagne. Les « lits froids » sont les logements occupés entre deux et quatre semaines par an par leurs propriétaires et qui ne sont pas proposés à la location ou qui ne trouvent pas de locataires. Le stock de « lits froids » n'a cessé de croître ces dernières années autant dans les petites stations que dans les plus grandes. Cette situation affecte l'attractivité et l'économie générale des stations. Elle lui demande les dispositions qu'elle souhaite prendre afin d'apporter des solutions à cette situation.